

Nous avons eu plaisir à tenir cette rencontre du Cercle de lecture en plein air dans le parc du Château de Versailles, avec un temps idéal.

Nous avons évoqué la préparation de la fête des 20 ans du GIP78 qui aura lieu le samedi 27 novembre dans la grande salle du Centre Huit de 19h à 22h30 avec de la musique, des chants, un buffet et pendant laquelle un témoignage pourra être apporté sur les différentes actions du GIP78. Le témoignage du Cercle de lecture serait construit à partir de l'[*historique des rencontres*](#).



La rencontre s'est poursuivie avec les deux contributions ci-dessous.

1. Partage de Didier sur [*Rescapée du goulag chinois*](#) de Rozenn MORGAT et Gulbahar HAITIWAJI

Le Xinjiang, intégré à la Chine communiste en 1949 et mis sous statut de région autonome en 1955 par Pékin, est habitée par 12 millions de Ouïghours, une ethnie musulmane turcophone.

Petit à petit, avec la découverte de gisements pétroliers, l'ethnie Han (qui constitue plus de 90 % des habitants de la Chine) s'installe dans le Xinjiang, et aujourd'hui les Hans y sont majoritaires. Les Ouïghours se sentent dépossédés de leur pays : émeutes en 2009 (200 morts). La Chine réagit en 2014 en « déclarant la guerre contre le terrorisme » avec l'objectif de réduire le particularisme ouïghours : interdiction de donner un prénom ouïghours à ses enfants, mariage collectif de femmes ouïghours avec des Hans. S'y ajoute les emprisonnements dans des camps de « formation », ce « goulag chinois » décrit dans le livre présenté.

S'agit-il d'une persécution religieuse ? Pas vraiment les Hui (anthropologiquement similaires aux Chinois Han) peuvent pratiquer l'islam. Le président Xi Jinping considère le confucianisme comme un point majeur de la culture chinoise (« religion d'État »). Les religions ayant des difficultés avec la Chine sont les Évangéliques (à cause de leur prosélytisme) et les Catholiques (parce que le Pape représente une puissance étrangère sur le sol chinois).

Un éclairage est donné par un article du journal La Croix publié après la rencontre.

Droits humains, la haute-commissaire de l'ONU dénonce « les plus sévères reculs jamais vus »

La Croix
 Ne 23/6/2021
 p 8

Michelle Bachelet appelle à une « action concertée » pour y mettre fin. Quarante-trois pays ont condamné les graves violations commises par la Chine au Xinjiang.

L'appel au sursaut de Michelle Bachelet, haute-commissaire aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), sera-t-il entendu ? « Pour nous remettre des plus vastes et des plus sévères reculs des droits de l'homme que nous ayons jamais vus, nous devons avoir une vision qui change la vie et une action concertée » a lancé, lundi 21 juin, l'ex-présidente du Chili, à l'ouverture de la 47^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Michelle Bachelet a dénoncé les « graves violations » des droits humains dans la région du Tigré en Éthiopie, les ravages de la violence djihadiste au Mozambique, les violations des droits humains dans la province chinoise du Xinjiang et la loi sur la sécurité nationale introduite à Hong Kong, de même que les mesures prises par le Kremlin réduisant drastiquement la liberté d'expression de l'opposition et de la société civile.

Dès ses premiers travaux par visioconférence, le Conseil des droits de l'homme s'est divisé sur la Chine. Le Canada a dénoncé, au nom d'un groupe trans-régional de 43 pays, dont les États-Unis et la France, les graves violations commises par la Chine au Xinjiang. La déclaration commune demande à Pékin de don-

ner « un accès immédiat, significatif et sans entrave au Xinjiang aux observateurs indépendants », y compris à la haute-commissaire. Ces pays se disent également préoccupés par « la détérioration des libertés fondamentales à Hong Kong dans le cadre de la loi sur la sécurité nationale » et « la situation des droits humains au Tibet ».

La Chine a répliqué en produisant une déclaration conjointe de la Russie, la Biélorussie, la Corée du Nord, le Venezuela, l'Iran, la Syrie et le Sri

Lanka, condamnant les « graves violations des droits humains dont sont victimes les populations autochtones au Canada ». Une autre déclaration conjointe, réunissant cette fois 64 pays, a apporté « son soutien à la Chine et souligné que Hong Kong, le Xinjiang et le Tibet sont des "affaires internes chinoises" ».

« C'est un pas en avant significatif », analyse John Fisher, directeur au bureau de Genève de Human Rights Watch. « Plus de 40 pays dénoncent les violations de la Chine alors qu'ils n'étaient que 28 à signer une déclaration similaire l'an dernier. Un nombre croissant de pays, dans toutes les régions du monde, sont prêts à condamner collectivement Pékin, en dépit de ses pressions politiques et économiques et de ses tentatives d'intimidation. »

Michelle Bachelet a réclamé plusieurs fois à Pékin un « accès total » au Xinjiang. Fin février, la haute-commissaire de l'ONU a réitéré son appel à une « évaluation complète et indépendante » de la situation des droits humains dans cette région. « Les membres du Conseil des droits de l'homme devraient mettre en place un mécanisme d'enquête international indépendant qui puisse amener les responsables de violations des droits humains à répondre de leurs actes », affirme Alexa LeBlanc, représentante de la Fédération internationale pour les droits humains auprès des Nations unies. « En l'absence de majorité pour le faire, Michelle Bachelet pourrait se saisir elle-même du dossier et faire un rapport au Conseil. »

François d'Alañçon

Cet article inspire à Henri les réflexions suivantes.

- En accusant le Canada de violation des droits humains sur les populations autochtones, la Chine rappelle ce que fut la persécution des Indiens d'Amérique (ethnie amérindienne) par les colons au 19ème siècle. Les colons voulaient s'attribuer leurs terres, les Indiens répliquaient par le « terrorisme » (attaque de diligences), et les colons ont alors presque exterminé les Indiens.
- Comment éviter que l'histoire ne se répète ? Comment donner la priorité aux « droits de l'homme » quelque soit son ethnie, son appartenance religieuse, etc ... ?
- Même si la notion de génocide est désormais reconnue et condamnable devant le Tribunal Pénal International, même si ces situations sont loin géographiquement (et dans le temps pour le cas des USA ou de l'Argentine au 19ème siècle) de ce que nous vivons aujourd'hui dans les Yvelines, elles nous poussent à veiller à ne pas laisser se développer des conditionnements qui pourraient aboutir à une telle inhumanité.

La section française de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix est en train de mettre en place une commission intitulée « Vigilance sur les minorités¹ ».

Une autre question est liée : comment réconcilier les mémoires après des conflits² ?

2 Partage d'Henri sur [Construire la fraternité : lettre pastorale – Pentecôte 2021](#) de Mgr VESCO

La lettre pastorale de Mgr Jean-Paul VESCO, évêque d'Oran, adressée aux chrétiens de son diocèse pour la Pentecôte 2021, s'inscrit dans la suite de la question du dialogue, sujet de la [rencontre du Cercle de lecture du 5 juillet 2020](#), en particulier avec l'expérience de l'Eglise d'Algérie.

Mgr Vesco s'appuie

- sur les paroles du pape François au retour de son récent voyage en Iraq, où il a rencontré le Grand Ayatollah al-Sistani,
- sur l'encyclique Fratelli tutti,
- sur le document sur la fraternité humaine signée à Abu Dhabi avec le Grand Imam Al Tayyeb.

Mgr Vesco en tire des conséquences pratiques pour vivre un chemin de fraternité dans son diocèse. Cette expérience peut nous concerner ici aussi, dans les Yvelines, et pas seulement les catholiques, dans l'esprit de fraternité qui nous lie !

Par rapport à l'aspect interreligieux, Henri a noté un certain nombre de points.

- La fraternité sous-entend avoir le même père, ce qui se comprend bien pour le chrétiens pour qui Dieu est « Notre Père », mais cela sous-entend aussi avoir la même mère, la terre, la Création.
- La fraternité est un chemin, ce n'est pas un aboutissement : on n'est jamais arrivé !
- *Reconnaître quelqu'un d'une autre religion comme un croyant véritable : le « saint d'à côté³ ».* Henri cite le père Jacques LEVRAT⁴ et sa correspondance avec Abdelmajid BENJELLOUN éditée sous le titre « Dialogue entre deux croyants⁵ ».



Jacques Levrat en 1979

1 Cf. Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021 de la CMRP-France, page 6 :

http://www.religionspourlapaix.org/img/CMRP_CR_AG_28032021.pdf

2 Contre-témoignage de la célébration du 150ème anniversaire de la Commune de Paris : heurts entre une procession en mémoire des prêtres tués par la Commune et une manifestation en mémoire des communards tués par les Versaillais ! Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_la_rue_Haxo

3 « J'appelle les saints d'à côté des hommes et des femmes qui vivent leur foi, quelle qu'elle soit, avec cohérence » Pape François, conférence de presse au cours du vol de retour de son voyage apostolique en Irak - 8/03/2021

4 Jacques LEVRAT (1934-2013) fut vicaire général du diocèse de Rabat, où il fonda le Centre de documentation *La Source* à destination des étudiants (locaux aujourd'hui occupés par l'Institut Œcuménique de Théologie Al Mowafaqa). Jacques LEVRAT est cofondateur du collectif international « Groupe de recherches islamo-chrétien » (GRIC). Cf. <http://gric-international.org/>

5 Abdelmajid BENJELLOUN, Jacques LEVRAT *Dialogue entre deux croyants* L'Harmattan, 2009, 200p.

Mgr Vesco reprend l'expression de Christian de Chergé : « *Et le Verbe s'est fait frère* » et la relie au célibat ecclésiastique (renoncement à un « nous » conjugal et familial, pour une fraternité plus large⁶).

Mgr Vesco va très loin : s'engager dans le grand bain de la fraternité, c'est accepter d'avancer en eau profonde au risque de perdre pied. « *Ma vie est donnée à Dieu et à l'Algérie* » a écrit Christian de Chergé dans son testament spirituel : double horizon d'une vie donnée, les yeux levés vers Dieu et tournés vers nos frères et sœurs en humanité !

L'Église en Algérie reconfigure la division entre clercs et laïcs : aucun prêtre ne consacre la totalité de son temps à la communauté chrétienne ; l'accueil des frères et sœurs en migration⁷ commande de se défaire de la supériorité de celui qui est en position d'aide⁸.

L'Église en Algérie revendique le droit d'exercer ses devoirs de citoyen avec la réserve de celui qui se sait hôte.

C'est une Église confessante et non prosélyte⁹. Mgr Vesco s'arrête un peu longuement sur la tentation prosélyte, et les raisons de ne pas y succomber, indépendamment de l'interdit édicté par la loi algérienne.

- Mgr Vesco cite Pierre Claverie « *Je suis croyant, je crois qu'il y a un Dieu, mais je n'ai pas la prétention de posséder ce Dieu-là, ni par le Jésus qui me le révèle, ni par les dogmes de ma foi. Nul ne possède Dieu, nul ne possède la vérité, et j'ai besoin de la vérité de l'autre*¹⁰ ». Aucune relation fraternelle ou d'amitié ne se construit sans la reconnaissance de l'autre dans tout ce qu'il est à commencer par sa foi.
- Entre croyants de religions différentes, la question n'est pas d'abord celle de l'*orthodoxie*, le croire juste, mais celle de l'*orthopraxie*, l'agir juste.
- Par rapport à l'argument d'autorité à partir des textes (Bible, Coran, Hadith) sensé couper court à tous les débats, Mgr Vesco cite le renversement opéré par Saint Thomas d'Aquin : « *Ce n'est pas parce qu'une affirmation vient de Dieu qu'elle est vraie, c'est parce qu'elle est vraie qu'elle vient de Dieu* ».

En final cette fraternité entre musulmans et chrétiens au service d'une même espérance est une expérience spirituelle forte, celle d'un Dieu présent au milieu de nous (même si nous ne nommons pas cette présence du même nom)¹¹.

6 Cf. Mt 12,50 *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est au cieus, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère.*

7 Voir le témoignage d'Irène Josiane NGOUHADA [Je suis partie pour vivre](#)

8 *Il (elle) aurait pu être à ma place et moi à ma sienne !*

9 Benoît XVI *L'Église ne s'accroît pas par prosélytisme, mais par attraction, par le témoignage* (28/02/2006)

10 CLAVERIE Pierre, *Humanité plurielle*, Cerf, 2008, p.141

11 Mgr Vesco cite la belle aventure islamo-chrétienne du Focolare initiée à Tlemcen dont Thérèse nous a parlé à la rencontre du 26/1/2020. Cf. http://www.gip78.fr/Files/cr_reunion_cercle_lecture_du_26_janvier_2020.pdf